



Questions logement ?

Séance d'information
25/04/2026



- **LES CONSTATS**
- **LES PRINCIPES FONDAMENTAUX**
- **UN LOGEMENT + UN ACCOMPAGNEMENT**
- **ESTIMATION DES BESOINS EN SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT**
- **RÉFÉRENCES LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS**


LES CONSTATS

MANQUE DE SOLUTIONS

Pour les personnes qui vivent avec un trouble psychique

1 sur 3	1 sur 4	1 sur 10	Moins de 1 sur 10
Environ une personne sur trois demeure au domicile de sa famille	Seulement une personne sur quatre bénéficie, dans son accompagnement, d'un projet personnalisé de soins de réhabilitation	Moins de une personne sur dix dispose d'un logement accompagné ou de services d'accompagnement	Seulement 7% des personnes touchent l'aide à la personne : PCH Prestation de Compensation du Handicap

Selon l'enquête 2021 publiée dans le Baromètre de l'Unafam

 Nous ne
pouvons pas
afficher
l'image.

ÉVOLUTION PSYCHIATRIE en FRANCE

Les alternatives à l'hospitalisation progressent

Le nombre de lits
en psychiatrie
est divisé par 2 :


1985 = 110 000 lits
2017 = 56 000 lits
2020 = 54 312 lits

80% des patients
suivis en psychiatrie
sont suivis en ambulatoire
aujourd'hui.

Le nombre de places en
hospitalisation partielle
progresses.

Augmentation
des prises en charge
en établissement de santé
(incluant l'ambulatoire en CMP)

1997 = 1 million
2015 = 2,4 millions

 Nous ne
pouvons pas
afficher
l'image.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

PRINCIPES FONDAMENTAUX

L'Unafam demande le respect des principes fondamentaux de l'accès au logement pour les personnes vivant avec des troubles psychiques

1. Il n'y a pas de rétablissement sans toit
2. La personne concernée doit être au cœur du choix de son logement
3. Logement sans conditionnalité, adapté à l'autonomie de chacun
4. Nécessité de l'accompagnement pour le maintien dans le lieu de vie et le retour dans la cité

Logement et santé mentale

Influence réciproque entre
Précarité sociale <—> Pb de santé mentale

« Le **logement** est considéré principalement à travers son rôle essentiel dans les **déterminants d'une bonne santé mentale** et l'absence de logement ou le mal-logement comme pouvant aggraver des troubles. »

« Les approches orientées **rétablissement** donnent plus de place aux priorités et aux projets des personnes et ouvrent la dimension sociale et citoyenne »

UN LOGEMENT & UN ACCOMPAGNEMENT

*2024 - Synthèse du groupe de travail de l'Affil
(Association Francilienne pour Favoriser l'Insertion par le logement)*

**UN LOGEMENT &
UN ACCOMPAGNEMENT**

UN LOGEMENT + UN ACCOMPAGNEMENT

À la sortie du soin,
l'orientation vers le logement accompagné
se construit autour de quatre grandes orientations :

- Les **structures médicosociales**,
- Une vie semi-collective accompagnée dans des **résidences sociales**,
- Une vie partagée et accompagnée dans un **habitat inclusif** ou des formes associatives diverses d'intermédiation locative.
- Le **logement ordinaire** avec un accompagnement qui reste toujours possible selon l'autonomie de la personne.

ESTIMATION DES BESOINS EN SERVICES D'ACCOMPAGNEMENTS

pour des Personnes Vivant avec des Troubles Psychiques

Estimation des besoins en services d'accompagnements pour des Personnes Vivant avec des Troubles Psychiques

- 1 -

Répartition PVTP (2 millions) selon leurs besoins d'accompagnement	Personnes avec des besoins de soins	PVTP vieillissantes et dépendantes avec un besoin important d'accompagnement
Différents types d'hébergement et de logements	Hébergement médicalisé en établissement de santé	Etablissements médico-sociaux (CCH + CASF)
	Hôpital, clinique Appartements thérapeutiques Établissements de postcure	EHPAD avec différents aménagements ou réservés aux seules PVTP
Estimation « globale » de la répartition actuelle des personnes concernées	10 %	
Services d'accompagnements SAVS - SAMSAH - SAD	Soins et services assurés par les professionnels de la structure	
Orientations politiques souhaitées	Soins et services assurés par la structure	
Estimation des besoins pour 2500/100000 PVTP sévères et persistants	Soins et services assurés par la structure	

Estimation des besoins en services d'accompagnements pour des Personnes Vivant avec des Troubles Psychiques

- 2 -

Répartition PVTP (2 millions) selon leurs besoins d'accompagnement	PVTP accompagnées « dans la cité » avec un besoin d'accompagnement édicosocial ou social important à léger				PVTP dans leur famille avec un besoin d'accompagnement important à léger	PVTP dans un logement indépendant avec un besoin d'accompagnement important à léger
Différents types d'hébergement et de logements	Éts Médico-sociaux (CCH + CASF)	Residences sociales (CCH)	Appts associatifs ou accueil familiaux	Habitat Inclusif (Loi ELAN)et projet de « vie partagée »	Personnes dépendantes de l'hébergement de la famille	Logement indépendant
	FAM, MAS ACT, EAM Foyer logement Foyer de vie	Pensions de famille ou Résidence accueil	Dispositifs associatifs divers Familles gouvernantes	Projets avec l'AVP	Situation non réciproquement souhaitée fréquente (faute de solutions)	Logement locatif social ou secteur privé ou propriétaire (APL accession)
Estimation « globale » de la répartition actuelle des personnes concernées	11 %				30 %	44 %
Services d'accompagnements SAVS - SAMSAH - SAD	Accompagnement assuré par les professionnels de la structure ou les « proches ou les aidants familiaux » + SAVS, SAMSAH, SAD pour 16% des personnes PCH pour 7% des personnes					
Orientations politiques souhaitées	Doublement des services de type SAVS et SAMSAH : 33% Quadruplement (quasi) des aides en PCH aide humaine : 25% Développement et formation aux troubles psychiques des personnels intervenant en SAD					
Estimation des besoins pour 2500/100000 PVTP sévères et persistants	Pour 2500 PVTP graves et persistants (100 000 habitants) Les besoins d'accompagnements sont estimés à 825 bénéficiaires (33%) : (SAVS 325, SAMSAH 500) Les besoins en PCH aide humaine sont estimés à 625 bénéficiaires (25%)					

Estimation des besoins en services d'accompagnements pour des Personnes Vivant avec des Troubles Psychiques

- 3 -

Répartition PVTP (2 millions) selon leurs besoins d'accompagnement	Personnes « en marge de la collectivité » avec un besoin d'accompagnement important à léger	
Différents types d'hébergement et de logements	Personnes sans abris	Personnes dans un parcours pénal
	Programme « Un Chez Soi D'abord » (UCSD) De la DIHAL	Lieu de détention
Estimation « globale » de la répartition actuelle des personnes concernées	4 %	1 %
Services d'accompagnements SAVS - SAMSAH - SAD	Intense Multidisciplinaire Spécifique	
Orientations politiques souhaitées	Importance de l'IML	Sans objet
Estimation des besoins pour 2500/100000 PVTP sévères et persistants	0	0

RÉFÉRENCES TYPES DE LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS

POUR LA RECHERCHE D'UN ÉTABLISSEMENT ADAPTÉ AU CAS QUI VOUS CONCERNE

L'annuaire « ViaTrajectoire » recense les ESMS pour personnes en situation de handicap, accessibles sur décision de la CDAPH, et ce dans un rayon de 5 à 200 km autour de chez soi)

- **ViaTrajectoire**

<https://solidarites.gouv.fr/viatrajectoire-un-service-modernise-et-simplifie-au-service-des-personnes-en-perte-dautonomie>

- **L'annuaire de ViaTrajectoire**

<https://usager.viatrajectoire.fr/annuaire>

1. Hébergement en établissement hospitalier

- [Hospitalisation à domicile](#)

2. Établissements médico-sociaux

- [Maison d'accueil spécialisée \(MAS\)](#)
- [Foyer d'accueil médicalisé \(FAM\) ou Établissement d'accueil médicalisé \(EAM\)](#)
- [Lits d'accueil médicalisés \(LAM\) \(pour personnes sans domicile fixe\)](#)
- [Appartements de coordination thérapeutique \(ACT\)](#)
dont le dispositif « Un chez soi d'abord »
(dont dispositif UCSD pour personnes durablement sans abri)
- [Lits halte soins santé \(LHSS\) pour personnes sans domicile fixe](#)
- [Foyers de vie](#)
- [Foyers d'hébergement pour travailleurs handicapés](#)
- Foyers pour personnes âgées ou handicapées (1^{er} type de logement-foyer)
- Résidences sociales (2^{ème} type de logement-foyer)
 - [Pensions de famille](#) (maisons relais)
 - [Résidences Accueil](#)

4. Familles gouvernantes et accueil familial

[Accueil Familial](#) (Actuellement pas de famille gouvernante en Val d'Oise)

5. Dispositifs associatifs intermédiaires entre l'institution et le logement ordinaire

[Dispositifs d'intermédiation locative](#)

- **Solibail** : dans le seul mode location/sous-location
- **Loc'Avantages** : dans les modes location/sous-location et mandat de gestion

6. Habitat inclusif avec « projet de vie partagée »

[Habitat inclusif](#)

- soit dans un logement-foyer : cf. plus haut en fin du 2,
- soit dans du logement ordinaire quand il relève de l'art. 20 de la loi ASV

7. Logements indépendants du milieu ordinaire

(en autonomie) pour le logement locatif social, c'est le régime de droit commun où l'accompagnement est facultatif et contracté à l'initiative du locataire

- [pour les personnes prioritaires DALO = droit au logement opposable](#)
- [DALO : faire valoir son droit à un logement](#)

Services médico-sociaux et d'aide à domicile pour l'accompagnement de la personne

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/logement>

Puis dans la colonne gauche :

Vivre à domicile avec un accompagnement médico-social

Pour les services : SAD, SAMSAH, SAVS

*N.B. : en 2026, suite à une réforme visant à simplifier le parcours des personnes, les services autonomie à domicile dits **SAD** remplacent les SAAD, les SSIAD et les SPASAD en leur proposant une catégorie unique de services qui répondent à la fois à leurs besoins d'aide à domicile et de soins à domicile.*

MERCI



val-doise@unafam.org

unafam.org/val-doise
